



## Colis de fin d'année



Du 5 décembre 2022  
au  
29 janvier 2023

- Son poids (5kg maximum)
- Le contenant (sac plastique non isotherme)
- Le contenu (objets autorisés)
- L'inventaire du contenu

Vous devez mettre votre colis dans un sac cabas.  
Vous ne pouvez pas l'envoyer. **1 seul dépôt possible**



Il faut que les produits puissent être **conservés à température ambiante (viande séchée ou bien cuite).**

choisir des aliments qui se conservent facilement.  
Les produits artisanaux ou dits « maison » devront être présentés dans des sachets alimentaires ou des étuis plastique transparents.

### C'est interdit

- Les denrées périssables dont la conservation n'est pas possible à température ambiante.
- Les produits liquides ( les boissons sont interdites qu'elles soit alcoolisées ou non )
- Les denrées alimentaires alcoolisées ; les produits alcooliques ( eau de toilette, parfum...)
- Alcool ou produit comportant de l'alcool (*chocolat à la liqueur, parfum, etc.*)
- Le tabac à rouler ou les cigarettes
- Chewing-gum
- Épices
- Levure chimique
- Viande crue (*la viande séchée est permise*)
- Crustacés et coquillages
- Conserves métalliques
- Objets tranchants et coupants
- Récipients en verre
- Matériel informatique et téléphonique
- Produits d'hygiène
- Les plantes
- Les animaux